



MAIRIE
DE

CÉLY-EN-BIÈRE
77930

Tél. : 01 64 14 24 34
Fax : 01 64 14 24 31

LETTRE DU MAIRE

Cély-en-Bière – Décembre 2020

Chères Célysiennes, Chers Célysiens,

2020 restera pour tous, une année d'épreuves et de ruptures. Rupture dans notre vie quotidienne, rupture dans nos vies professionnelles, rupture dans nos vies familiales et amicales.

C'est une période difficile, pleine d'anxiété, de douleurs pour certains, de doutes. La commémoration du 11 novembre nous a rappelé que nos aïeux, il n'y a pas si longtemps, ont vécu des temps aussi difficiles, des années d'épreuves. Ils nous envoient un message d'optimisme, nous rappelant, si nous l'avions oublié, que nos générations ont été préservées des affres des cataclysmes collectifs. Relativisons, gardons l'espoir que cette épreuve ne se prolonge pas, et que notre mémoire ne gardera que l'inhabituelle tenue de nos fêtes de cette fin d'année en petit comité.

Souhaitons-nous tous de belles et chaleureuses soirées de fin 2020, une période de pause, un entracte de régénération. Préparons-nous à cette nouvelle année 2021 qui verra, je l'espère, la fin de cet épisode pandémique, et la perspective d'une vie sociale et familiale retrouvée.

Les circonstances ne nous permettent pas de nous rencontrer pour le rendez-vous traditionnel des « Vœux du Maire » ; cette occasion de nous réunir, d'échanger, de partager et de lever nos verres à la nouvelle année ne pourra pas se tenir.

C'est généralement le moment, de faire un point sur nos actions, et de vous rendre compte. L'oralité ne m'étant pas permise, je vous invite à en prendre connaissance par les quelques lignes qui suivent.

• **La représentation de notre commune dans les instances intercommunales et départementales**

Les premiers mois et jusqu'à la rentrée de septembre ont été consacrés à la mise en place de l'équipe municipale et des commissions communales.

Les mois qui ont suivi ont été consacrés à notre positionnement dans les organisations et syndicats intercommunaux et départementaux :

- LA CAPF (1) : Le bureau a été mis en place, constitué de l'ensemble des Président, Vice-Présidents et Maires de l'intercommunalité. Nous avons obtenu au sein de la CAPF, la délégation « GEMAPI » (1), et une représentation au sein de la commission des « Gens du Voyage ».
- LE SEMEA (1) : Nous y avons obtenu la 1^{ère} Vice-présidence.
- LE SDESM (1) : Nous y avons obtenu une position au sein du « Conseil Syndical »
- Le SMITCOM (1), le PNR (1) : Titulaires et suppléants, élus de la commune, siègent au sein de ces institutions.

- **Nos actions internes en cours**

- **Les Outils** : Nous continuons nos efforts de modernisation, particulièrement dans les domaines de l'informatique et de la téléphonie, dans le but d'une meilleure performance, d'une meilleure efficacité, de gains de temps et de diminution des coûts de fonctionnement.
- **L'Equipe du personnel communal** : Concernant l'effort d'organisation du travail, notre audit nous a fait apparaître quelques dysfonctionnements pour lesquels nous mettons toute notre énergie pour les rectifier, en collaboration étroite avec le personnel communal, auquel je tiens à rendre hommage pour leur engagement et leur sens des responsabilités.
- **Nos objectifs à court et moyen terme** : Comme je vous le précisais dans la « Lettre du Maire » de septembre 2020, nous travaillons à la réduction des coûts de fonctionnement.
 - **A court terme** : Nous revoyons l'ensemble des contrats (location, maintenance, entretien, etc...) engagés par la commune. Nous avons d'ores et déjà procédé soit à la renégociation soit à la résiliation de certains d'entre eux. Il nous reste encore à faire, l'année 2021 y sera consacrée.
 - **A moyen terme** : Les dépenses d'énergie sont une réelle piste d'économie. Nous préparons un audit technique des bâtiments communaux quant à leur niveau d'isolation existant et à leur système de production de chauffage (fuel, gaz, électricité, mixte, etc...). A l'issue nous élaborerons une planification pour l'exécution de travaux dans ce domaine, un plan pluriannuel d'investissement sera établi.

- **Les sujets transversaux**

- **L'aire de covoiturage, portée par le Département** : Les travaux ont débuté en octobre et sont très avancés. Nous avons de notre côté, fait les démarches pour l'installation de la vidéoprotection (autorisation préfectorale et demandes de subventions). En accord avec le Département, cette aire de covoiturage n'ouvrira qu'après la mise en place de ces équipements.
- **Le déploiement de la fibre optique, porté par la SMN (I)** : Après de nombreuses réclamations, demandes, rappels, nous avons pu obtenir, avec le soutien actif de la CAPF (I), des réunions de clarifications avec la SMN (I) et leurs représentants. Une procédure d'exécution des travaux claires est désormais en vigueur.

Les informations de la SMN (I) sur ce déploiement sont les suivantes :

- Les travaux se prolongeront jusqu'en mai 2021.
 - Une période de « gel commercial » se déroulera de Mai à Août 2021 ; période pendant laquelle une négociation se mettra en place entre la SMN (I) et les opérateurs, pour désigner ceux qui seront retenus pour la commercialisation auprès des riverains. (Cela signifie que les opérateurs susceptibles de commercialiser des abonnements à la fibre optique ne seront pas désignés avant septembre 2021 ; ne tenez donc pas cas, de démarches commerciales, avant cette date).
 - Les Célysiens pourront donc entamer leurs démarches auprès des opérateurs désignés au 4^{ème} trimestre 2021 pour une connexion.
- **Les locaux commerciaux portés par HABITAT 77 (I)** : Nous continuons sans relâche, nos contacts avec les représentants d'HABITAT 77 (I) pour l'installation de preneurs. C'est un marathon, mais nous restons optimistes pour une prochaine ouverture.



J'espère que ces quelques lignes vous auront éclairé sur nos actions en cours, et auront répondu à quelques-unes de vos interrogations. Il ne s'agit pas bien sûr, d'un rapport exhaustif, et je reste à la disposition de chacune et chacun d'entre vous pour vous rencontrer. Quelques lignes ne peuvent malheureusement pas se substituer à un échange.

L'équipe des conseillers municipaux dans sa totalité est en ordre de marche, vous lirez leurs actions au sein des commissions communales dans « Le Courrier Célyzien – Les Actions des Elus » de décembre 2020. Bravo à eux pour leur investissement, à leur esprit d'équipe, à leur adaptation et leur réactivité en cette période instable et changeante.

Je voudrais saluer ici nos Adjointes et Adjoints, Violette, Charles, Nicole et Michel pour leur engagement et leur support.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, à l'ensemble du personnel communal et à l'ensemble du corps enseignant de notre école. Ces deux équipes ont su faire face à des circonstances difficiles, et ont chacune dans leur domaine su relever les défis de cette année 2020.

Je vous souhaite à toutes et tous, de belles et heureuses fêtes de fin d'année. Que cette année future nous apporte espoir et la perspective rapide de nous retrouver autour d'événements conviviaux.

Très cordialement à toutes et tous
Francis GUERRIER et l'Equipe Municipale

The image shows a blue ink signature of Francis Guerrier written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'CÉLY-EN-BIÈRE' at the top and '77-14' at the bottom.

PS : Ne soyez pas étonné de voir circuler dans les prochains jours, un véhicule électrique aux couleurs de la commune de Cély-en-Bière. Elle remplacera notre ancienne voiture de service, mis à la retraite après 23 ans de bons et loyaux services.

Note (1) Glossaire :

- CAPF : Communauté de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- SEMEA : Syndicat Mixte des bassins versants de la rivière école du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents
- PNR : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
- SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères.
- SDESM : Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.
- SMN : Seine et Marne Numérique
- GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- HABITAT 77 : Organisme public de logement social



